

A Marin, le 04 février 2026

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire :

Mardi 10 février 2026 à 20h00
À la mairie de Marin

A l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la dernière séance
2. Confirmation de la décision d'acquisition de la partie de l'ancienne parcelle AB n°108 de 400m2 ayant fait de la délibération n° 2021 02 23 - 06 du 23 février 2021 à la suite de l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Lyon du 19 janvier 2026.
3. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.
4. Modification du règlement intérieur et des tarifs de la salle polyvalente
5. Site internet

CCPEVA :

6. Renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG) conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie, la communauté de communes pays d'Evian vallée d'Abondance et les communes concernées.
7. Questions diverses

Le Maire,
Pascal CHESEL

